

Plan paysage des Côtes de Moselle



Comité de pilotage Réunion 1 Compte-rendu

Sommaire

Après-midi en salle de Metz Métropole, Harmony Park

- Temps 1 : rappel de la démarche et du contexte
- Temps 2 : présentation du diagnostic par l'équipe d'études
- Temps 3 : courte séance de travail de mise en lumière collective sur les paysages nocturnes

Deux Plans Paysages en synergie

Metz Métropole, Harmony Park,
11 boulevard Solidarité à Metz,
Salle Metz Métropole
6 février 2020, accueil à 13h45

Point 1
14h00 → 16h00

Point 2
16h15 → 18h00

Comité de Pilotage
Plan Paysages des Côtes
de Moselle
Présentation et validation
du diagnostic

Pause gourmande

Comité de Pilotage
Plan Paysages du SCoTAM
Présentation et validation
du programme d'actions

Metz Métropole

Syndicat mixte du
SCoTAM



Présents

Structure / Commune	NOM Prénom	Fonction	Mail
AGURAM	SUAIRE Marion	Chargée de mission	msuaire@aguram.org
Lessy	LOSCH Jean-François	Maire	Jean.losch@numericable.fr
Noisseville	FOULIGNY Huguette	Maire	Fouligny-noisseville@orange.fr
CAUE 57	LUSSON Jean-Baptiste	Chargé de mission	jeanbaptiste.lusson@caue.com
SAFER Grand Est	VALLON Romuald	Chargé de mission	rvallon@safgrandest.fr
Metz Métropole	CHAPELAIN Alain	Maire de Longeville-lès-Metz	
Sainte Ruffine	BOTELLA Gérard	Conseiller municipal	g.botella@orange.fr
Jussy	DREULLAUD Daniel	1er adjoint	daniel.dreullaud@club-internet.com
Jussy / Metz Métropole	BERGE Guy	Maire, Vice-président	berge.guy@gmail.com
Syndicat Mixte SCoTAM	GILET Béatrice	Chargée de mission	bgilet@metzmetropole.fr
Pouilly	AGOZZINO Joseph	Adjoint	Joseph.agozzino@pouilly57.fr
Lorry-lès-Metz	STEIN Bernard	Conseiller municipal	dr_stein.b@orange.fr
Rozérieulles	PEULTIER Roger	Maire	mairie-rozerieulles@wanadoo.fr
DREAL Grand Est	WEISSE Anne	Adjointe chef de Pôle SPP	anne.weisse@developpement-durable.gouv.fr
DDT Moselle	SIMON Emilie	Espaces et patrimoine naturels	emilie.simon@moselle.gouv.fr
CEREMA Est	AUBRY Nadia	Paysagiste	nadia.aubry@cerema.fr
Scy-Chazelles	BASSOT Catherine	Adjointe	Catherine.bassot@gmail.com
Scy-Chazelles	NAVROT Frédéric	Maire	fnavrot@gmail.com
Metz Métropole	DIAMANTE Bruna	Chargée de mission Biodiversité et gestion des milieux naturels	bdiamante@metzmetropole.fr
Ancy-Dornot	COULETTE Michel	Adjoint au maire	
Metz Métropole	ORVOEN Océane	Chargée de mission Planification Energétique	oorvoen@metzmetropole.fr

Équipe d'étude

- Anne-Cécile Jacquot, OMNIBUS, paysagiste DPLG, mandataire
- Lucas Delafosse, MONONO, paysagiste DPLG, co-traitant
- Adèle Ribuo, OMNIBUS, paysagiste DPLG

Maîtrise d'Ouvrage

- Coraline Lajoux, METZ METROPOLE, Chargée de mission Biodiversité et Gestion des milieux naturels, suivi du Plan Paysage
- Aurélie Munier, METZ METROPOLE, Directrice du Territoire Durable

Excusé.e.s

- M. Jean-François SCHMITT, Ars Laquenexy
- M. Pascal HUBER, Chesny
- Mme Arlette MATHIAS, Saulny
- M. Florent HAYOTTE, Metz Métropole

TEMPS 1 :

Rappel de la démarche

Accueil par M. Guy BERGÉ, maire de Jussy et Vice-président Développement durable et transition énergétique à Metz Métropole.

Présentation de la démarche avec intervention d'élus du Groupe Plan Paysage, notamment M. Botella et M. Dreuilaud.

Retour sur les deux réunions du Groupe Plan Paysage (GPP) et sur le travail d'équipe et d'échanges qui s'est construit entre les communes lors de ces réunions.

Rappel du choix méthodologique : travailler dès le départ sur des secteurs et problématiques concrets et opérationnels.

Rappel du contexte de l'étude

Metz Métropole a répondu à l'appel à projet Plan Paysage lancé par l'État.

Le marché a été attribué en juin 2019 à l'équipe d'études composée de Omnibus, paysagistes mandataires, associé à Monono, paysagistes urbanistes, Chevalvert, graphistes, développeurs web, Romain Bocquet, paysagiste spécialiste en questions écologiques et agricoles et la Compagnie Astrotapir.

Le périmètre a été initialement défini par Metz Métropole autour d'une entité paysagère distincte et délimite 13 communes des Côtes de Moselle : Ars-sur-Moselle, Vaux, Jussy, Sainte-Ruffine, Rozérieulles, Scy-Chazelles, Lessy, Châtel-Saint-Germain, Longeville-lès-Metz, Le Ban-Saint-Martin, Plappeville, Lorry-lès-Metz, Saulny. Il pourrait être étendu à d'autres territoires de la Métropole dans un second temps.

Les objectifs du Plan Paysage

- Avoir une meilleure connaissance du territoire et ses enjeux.
- Échafauder une stratégie commune d'actions sur les paysages de Côtes.
- Induire une appropriation collective de la notion de paysage comme bien commun, auprès des citoyen.ne.s.

Enjeux forts pour la maîtrise d'ouvrage

- La prise en compte du patrimoine naturel.
- La reconquête des friches militaires.
- Apporter une nouvelle image à la Métropole.
- Établir une stratégie de mise en tourisme, en lien avec la stratégie de la Métropole.
- Inclure une prise en compte de la trame noire : appréhension des paysages de nuit, habitat et mobilité la nuit.

Les trois étapes du Plan Paysage :

- Étape 1 : Diagnostic (restitution en COPIL le 6 février 2020),
- Étape 2 : Objectifs de qualité paysagère
- Étape 3 : Programme d'actions

Un site dédié :

=> À l'issue de ces étapes, pas de livrable(s) papier mais l'intégralité des contenus rédactionnelles et visuels mise en ligne sur un site internet ergonomique et accessible au grand public (développé spécifiquement pour l'étude par Chevalvert).

Un Groupe Plan Paysage solide :

Pour assurer la mise en œuvre du Plan Paysage, la méthode repose sur la constitution d'un groupe qui vise à faire travailler les élu.e.s ensemble : le « Groupe Plan Paysage » ou GPP. Il est composé de deux représentant.e.s par commune (dont le ou la maire), soit vingt-six participant.e.s.

Retours sur les rencontres passées

- Première réunion du groupement, le 5 novembre 2019 à Lorry-lès-Metz : l'objectif est de découvrir la démarche et d'échanger sur les secteurs.
- Deuxième réunion, le 12 décembre 2019 à Sainte-Ruffine : revenir sur les secteurs, approfondir et expliquer les choix. Restitution d'exemples d'aménagement de secteurs d'autres Plans Paysages ou projet réalisés (Plan guide, schéma directeur, études de programmation d'espace publics, plan de gestion etc.) par l'équipe afin d'illustrer de façon large les possibles en termes de valorisation, de transformation ou de gestion d'un site.
- Lecture paysagère nocturne avec Astrotapir le 22 Novembre 2019 : une centaine de participant.e.s. Visite appréciée, partage d'une soupe devant la Mairie de Saulny. Préparation de l'itinéraire avec le comédien en prenant en compte la distance parcourue et des temps d'arrêt et de discussion avec le contenu à intégrer. Proposition d'opérer un pas de côté dans notre manière de regarder ce qui nous entoure.
- La maîtrise d'ouvrage est présente à chacune de ces réunions et se joint également à l'équipe d'études lors des visites de terrain afin d'approfondir sa connaissance du territoire et d'accompagner au plus proche l'élaboration du Plan Paysage.
- Un comité de partenaires le 21 janvier à Jussy : pour réunir les informations et les études dont chaque acteur a connaissance sur les secteurs choisis par les communes. Le comité partenaires, plus technique, pourrait être consulté en amont des comités de pilotage, en fonction des besoins et enjeux émergents.


Omnibus | Monono | Chevalvert Plan paysage des Côtes de Moselle COPIL n°1

SOMMAIRE

UN TERRITOIRE, SEPT THÉMATIQUES TREIZE COMMUNES, TREIZE SECTEURS, CENT QUESTIONS, MILLE PARTICIPANTS...

- 1 Rappel de la démarche et des objectifs
- 2 Éclairages sur les paysages du territoire
- 3 Portraits partagés des treize communes
- 4 Treize secteurs à la loupe
- 5 **Les paysages de la nuit : recueil d'impressions**
- 6 Calendrier et prochaines étapes
- 7 Articulation PP CM et PPSCoTAM

6 février 2020



Omnibus | Monono | Chevalvert Plan paysage des Côtes de Moselle COPIL n°1

les élus ont la parole !

12 décembre

Réunion 2 Groupe Plan Paysage

• Après-midi :

- séance de travail avec les communes
- approfondissement des connaissances par secteur
- illustrations des résultats possibles (références et exemples)




GRILLE DE DIAGNOSTIC PAR SECTEUR		
QUELLE GESTION DES ESPACES ?	QUEL TYPE DE FONCIER ?	QUELS TYPES DE SOL ET DE SUBSTRAT ?
QUELLES OCCUPATIONS DU SOL ET CARACTÉRISTIQUES ?	QUELLES SURFACES ET ORGANISATIONS SPATIALES ?	QUELS ACTEURS SONT CONCERNÉS ?
QUELS USAGES ACTUELS ET PASSÉS ?	QUELS STATUTS OU ÉLÉMENTS SINGULIERS ?	QUELS BESOINS ET QUELLES ENJES ?



6 février 2020

TEMPS 2 : Présentation du diagnostic par l'équipe

NB : le support projeté lors du COPIL est disponible sur le site internet du Plan Paysage, à l'instar de l'ensemble des présentations et des comptes-rendus de chacune des réunions.

Pour rappel, il n'existera pas de version papier de cette étude mais un site internet présentant les trois phases (diagnostic, objectifs de qualité paysagère, programme d'action). Des PDF pourront néanmoins être imprimés à partir du site si nécessaire. Ce compte-rendu propose un rappel synthétique (et donc nécessairement lacunaire) des éléments du diagnostic présentés. Nous renvoyons les participants à la version complète mise en ligne pour en savoir plus !

Éclairage sur les paysages du territoire

> Sept thématiques pour aborder les paysages des côtes

1) Les Côtes de Niveau

Entrée par la géologie et la géographie et mise en valeur de l'implantation humaine qui en découle.

2) Les Côtes Hier

Retour sur l'histoire militaire, industrielle et agricole qui a laissé des traces sur le territoire, puis sur les dynamiques urbaines et naturelles à l'œuvre qui transforment aujourd'hui les paysages des Côtes.

3) Un territoire qui a la Cote

Développement de la question des perceptions et des représentations des Côtes depuis la vallée, et inversement.

4) Les Côtes obscures et leurs forces

Perception des paysages nocturnes et de la trame noire. La nuit révèle l'emprise de l'urbanisation dans le fond de vallée et sur les coteaux et fait apparaître un contraste fort avec les côtes plongées dans le noir.

5) La dynamique des Côtes

Des paysages naturels et cultivés qui se combinent pour un cadre exceptionnel.

6) La vie des Côtes

Les côtes habités, refuge pour le loisir, les activités, l'habitat.

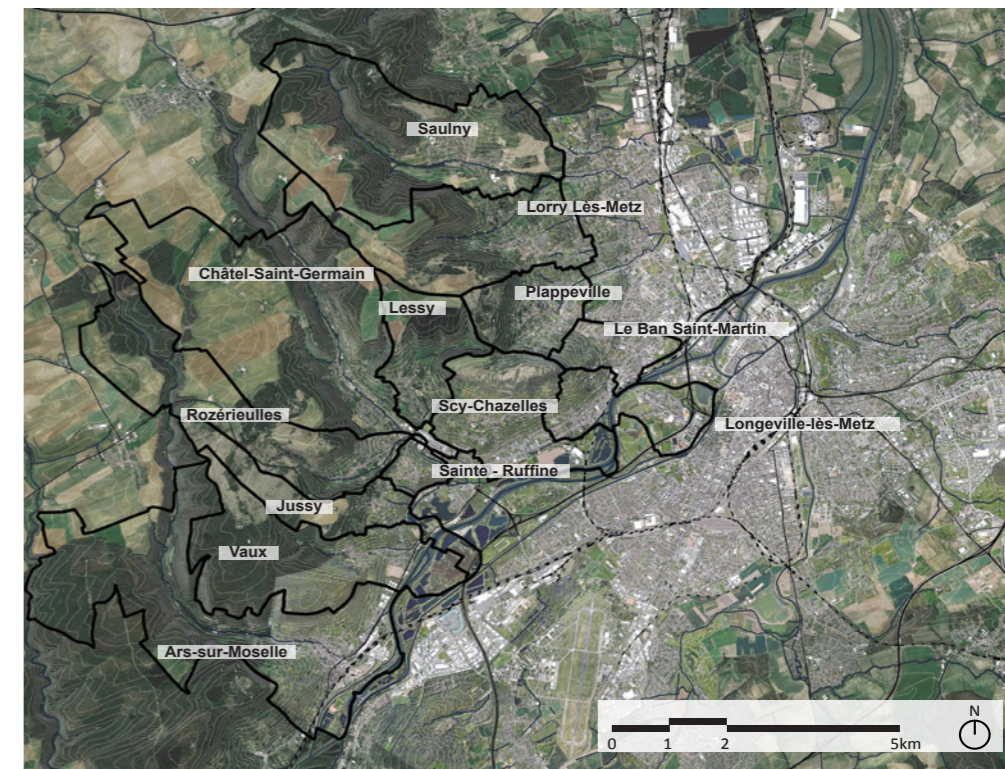
7) Les pas de côtés

Les côtes par le prisme des modes de déplacements, mobilité, flux et accessibilité.

Le périmètre du Plan Paysage

TREIZE COMMUNES

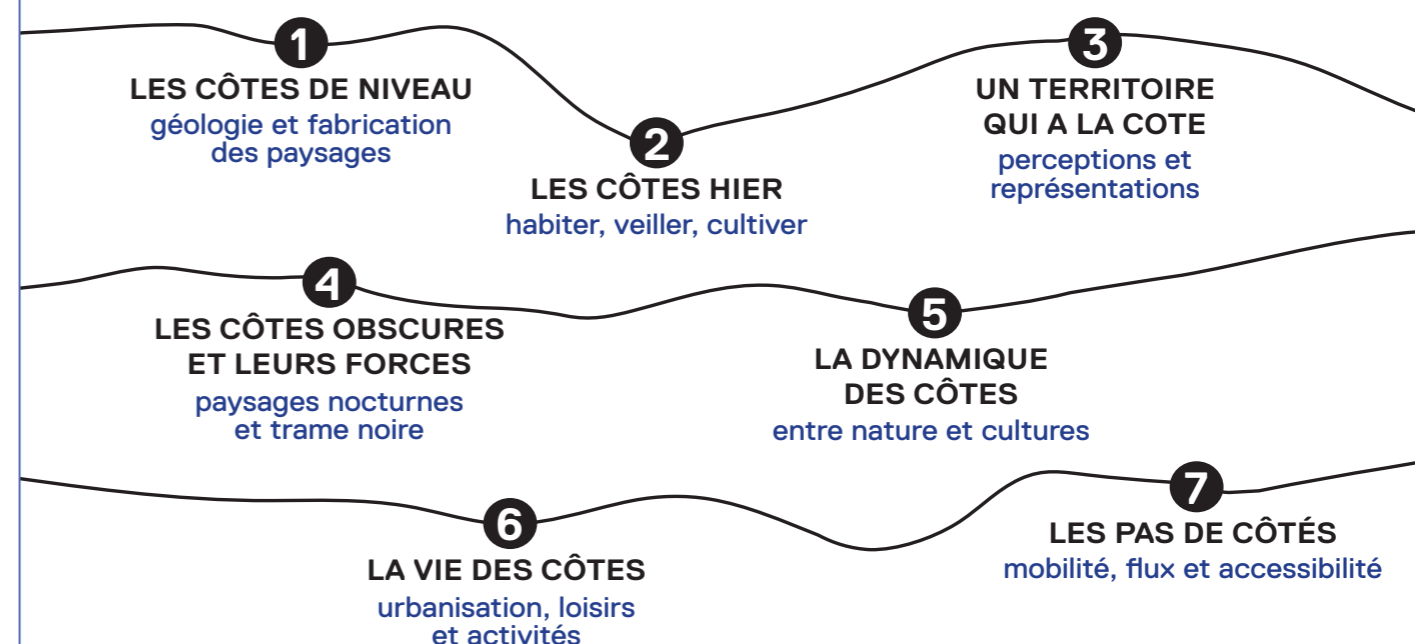
- Ars-sur-Moselle
- Le Ban-Saint-Martin
- Châtel-Saint-Germain
- Jussy
- Lessy
- Longeville-lès-Metz
- Lorry-lès-Metz
- Plappeville
- Rozérieulles
- Scy-Chazelles
- Sainte-Ruffine
- Vaux



6 février 2020

EN LONG, EN LARGE ET EN TRAVERS

SEPT THÉMATIQUES POUR ABORDER LES PAYSAGES DES CÔTES

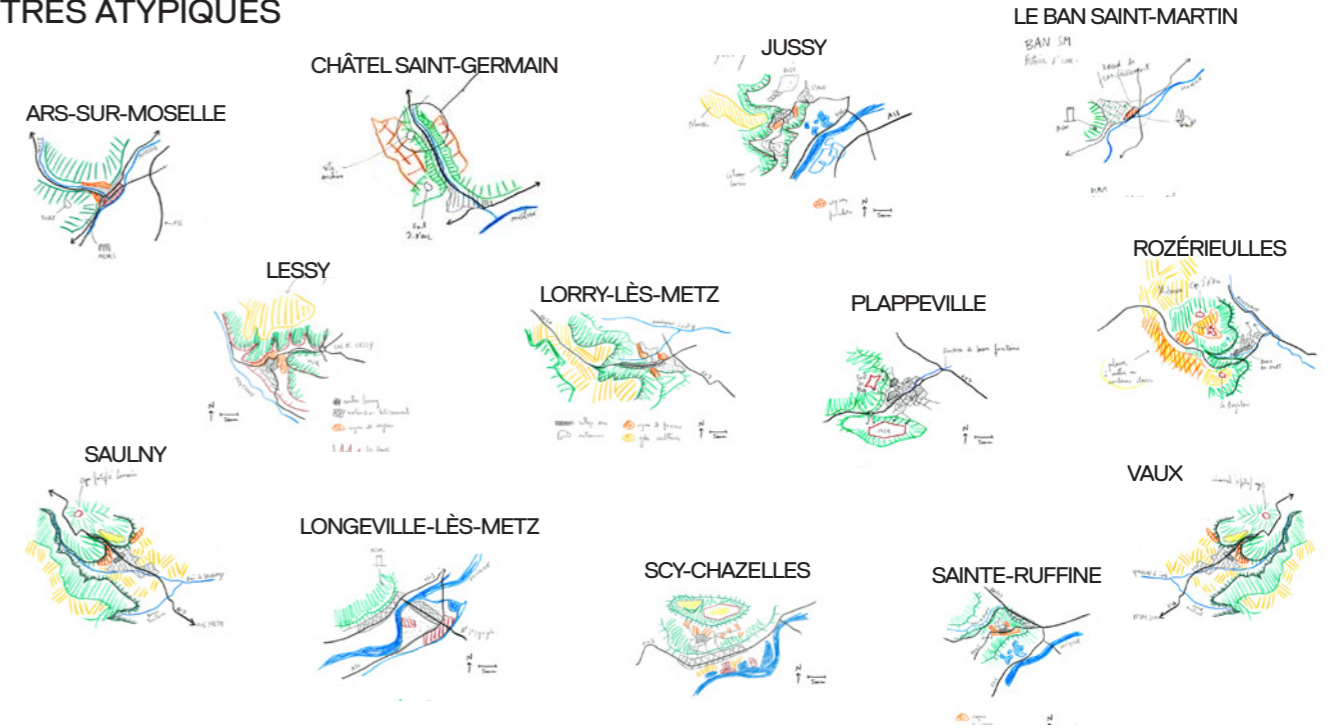


6 février 2020

Portraits des communes

Lors des réunions du Groupe Plan Paysage (GPP), les élu.e.s étaient chargé.e.s de dresser un portrait en quelques lignes de leur commune. Présentation succincte de ces descriptions, selon la recette suivante : titre évocateur + sélection de photos suggestives des caractéristiques paysagères + schémas de structuration et de configuration des différentes entités paysagères composant la commune.

TREIZE COMMUNES TRÈS ATYPIQUES

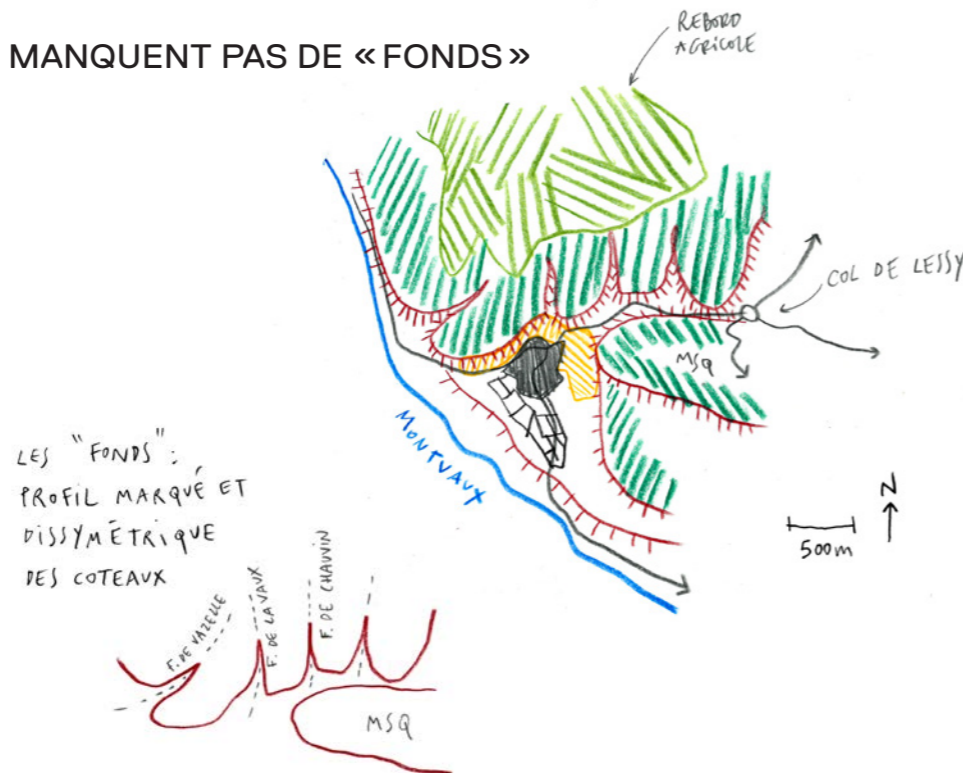


6 février 2020

LESSY

DES PAYSAGES QUI NE MANQUENT PAS DE « FONDS »

- Une succession de « fonds » qui créent des ambiances boisées singulières.
- Une trame villageoise faite de petites rues tortueuses.
- Une ceinture d'espaces ouverts autour du village.
- Le col de Lessy, à la croisée des chemins et des usages.



6 février 2020

LESSY

DES PAYSAGES QUI NE MANQUENT PAS DE « FONDS »



6 février 2020

Présentation des secteurs

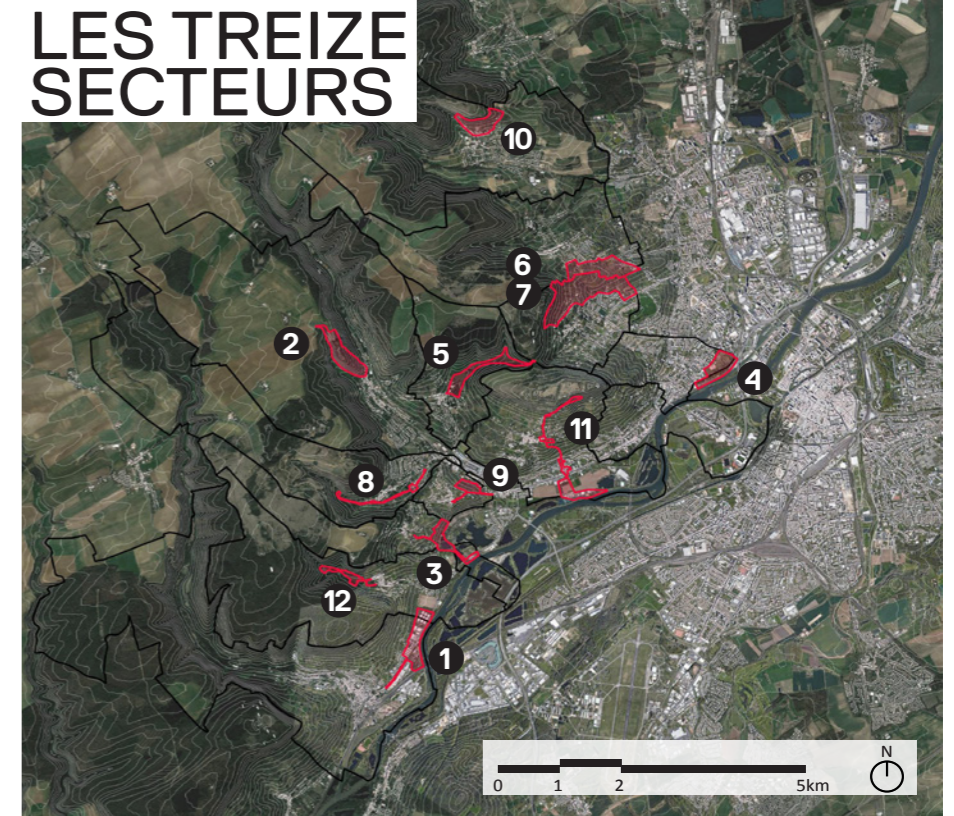
Présentation du travail de définition, de typologie et de synthèse des enjeux et des éléments structurants pour chaque secteur, suivi d'une présentation brève de quelques secteurs dont les traits sont saillants et démonstratifs.

NB : Le périmètre des secteurs pourra être amené à évoluer au cours de la phase 2 de l'étude si cela s'avère nécessaire et/ou pertinent.

Présentation des quatre grandes problématiques et enjeux qui guideront la réflexion lors des prochaines phases :

- Programmer et aménager : comprendre les usages et faire en sorte qu'ils cohabitent bien, accueillir.
- Gérer et protéger : intervention ou non sur certains espaces.
- Raconter et sensibiliser : mettre en lumière tout en protégeant – un équilibre à ménager.
- Lier et connecter : liens physiques, spatiaux et liens politiques entre les acteurs - actrices.

- 1 **Ars-sur-Moselle** : une entrée par la Moselle
- 2 **Châtel-Saint-Germain** : les temps du Mont Saint-Germain
- 3 **Jussy** : des paysages de bas en haut
- 4 **Le Ban Saint-Martin** : le parc aux lapins
- 5 **Lessy** : un nouveau souffle pour le couvent
- 6 **Lorry-lès-Metz/Plappeville** : un promontoire boisé à partager
- 7 **Rozérieulles** : le vallon du Bord du Rupt
- 8 **Sainte-Ruffine** : réinventer l'entrée boisée
- 9 **Saulny** : assurer ses arrières
- 10 **Scy-Chazelles** : la traversée paysagère
- 11 **Vaux** : rendre les fonds de Vaux alléchants



6 février 2020

LES 13 SECTEURS

PRINCIPES DE DÉTERMINATION

TYPES DE DONNÉES RÉCOLTÉES

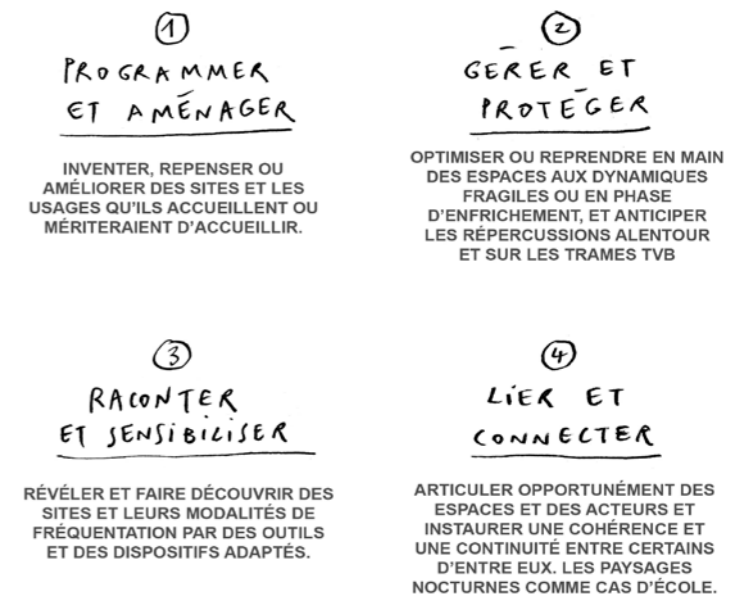


6 février 2020

LES 13 SECTEURS

PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX À TRAITER

- **Quatre problématiques majeures :**
 - qui découlent du diagnostic et des attentes et enjeux exprimés lors des réunions du Groupe Plan Paysage,
 - peuvent se retrouver sur un ou plusieurs secteurs,
 - ont des principes communs mais des formes de préconisations spécifiques en fonction du secteur qu'il s'agira d'analyser dans les phases 2 et 3 de l'étude.
- **Deux thématiques transversales :**
 - les paysages nocturnes,
 - les mobilités touristiques et quotidiennes.



6 février 2020

TEMPS 3 : Mise en lumière collective sur les paysages nocturnes

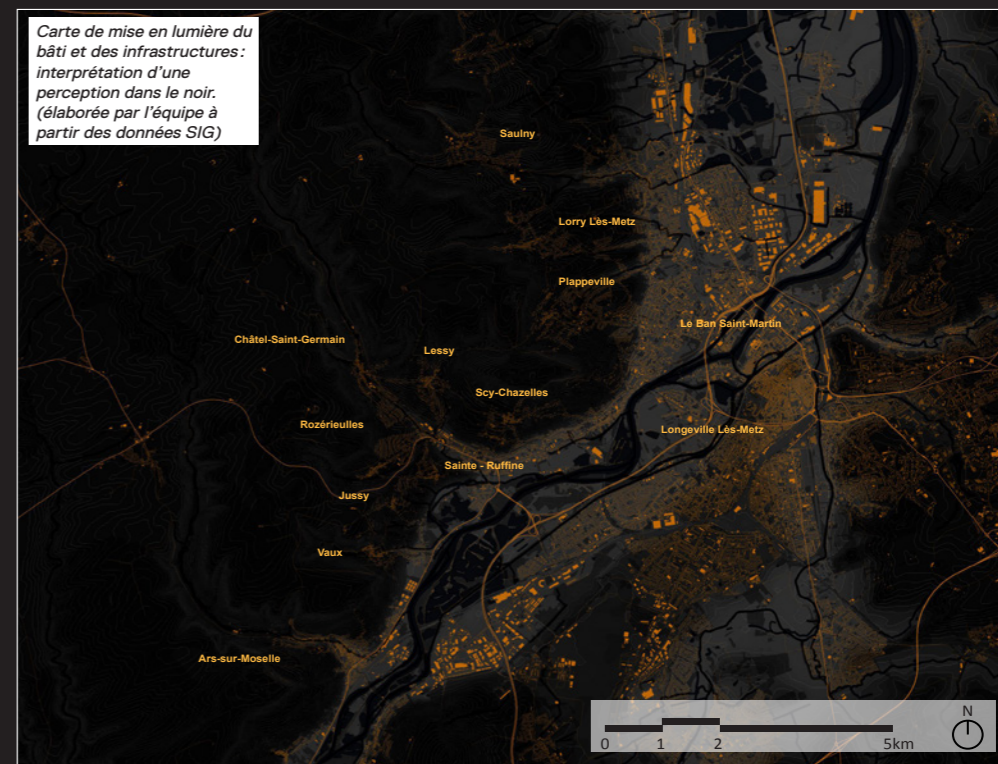
Les participant.e.s présent.e.s sont invité.e.s à noter sur des papiers collectés par l'équipe leur réponse aux trois questions suivantes :

- Quand avez-vous pu observer les paysages nocturnes des Côtes (sur les Côtes ou depuis la ville) ?
- Quels mots choisiriez-vous pour décrire les paysages perçus ?
- Quel a été votre ressenti ?

Demande de Metz Métropole aux élu.e.s : les données d'éclairage (points lumineux géo référencés) de chaque commune sont disponibles et accessibles sur demande auprès des gestionnaires, car, bien que gérée par un tiers, elles appartiennent bien aux communes. La Métropole ne peut les obtenir aisément, le plus simple pour l'étude serait que les communes fassent une demande de récupération auprès de leurs gestionnaires.

D. LES CÔTES OBSCURES ET LEURS FORCES

- Les paysages la nuit : le temps de l'incertitude, l'espace de la méconnaissance.
- Dis-Continuité des paysages nocturnes : la nuit, toutes les Côtes ne sont pas grises.
- Trame noire et pollution lumineuse : *quand* pensent les chauve-souris ?
- Un partenariat fort et à venir avec l'ESAL.



> TROIS QUESTIONS
POUR APPRÉHENDER
ET ÉCHANGER SUR
NOS PERCEPTIONS

participation
bienvenue
et attendue !

1 QUAND AVEZ-VOUS PU OBSERVER LES PAYSAGES NOCTURNES DES CÔTES (SUR LES CÔTES OU DEPUIS LA VILLE) ?

2 QUELS MOTS CHOISIRIEZ-VOUS POUR DÉCRIRE LES PAYSAGES PERÇUS ?

3 QUEL A ÉTÉ VOTRE RESENTI ?

Quand avez-vous pu observer les paysages nocturnes des Côtes (sur les Côtes ou depuis la ville) ?

« Tous les jours, dans la mesure où nous coupons l'éclairage nocturne à Scy-Chazelles... »

« balade nocturne à Saulny ? »

« Depuis la ville vers les côtes, plusieurs fois par mois, lors de trajets en voiture ou à pied. »

« Très rarement. »

« Tous les jours. »

« Sur la ville, dès mon plus jeune âge, monter sur le plateau et regarder la ville et toutes ses lumières.... »

« Il y a deux semaines ! »

« Régulièrement, toutes les semaines »

« Au quotidien. »

« Promenade nocturne en village et forêt. »

« Lors de trajets sur l'A31. »

« Au moins 1 fois par semaine, tôt le matin ou en fin d'après-midi (hiver) vue de la ZAC d'Augny depuis les Côtes de Moselle. »

« En octobre, par temps couvert. »

« Tous les jours, de ma chambre à Dornot. »

« Dès que possible (occasionnellement, lors de trajets en voiture, balades nocturnes, points de vue). »

« Lors d'évènements ponctuels : Nuit de la chouette, à titre individuel, dès que l'occasion m'en est donnée. »

« Au quotidien, depuis Metz mais sans y prêter attention (à améliorer, en prenant le temps d'observer !). »

« Dernière année, suite extinction nocturne. »

« Hier soir, des côtes de Jussy, vers le centre de Metz. »

« Tous les soirs, en fermant mes volets ! »

« Mars 2019 : entre Lessy village et le col de Lessy. »

Quels mots choisiriez-vous pour décrire les paysages perçus ?

- « Contraste
Intensité. »
- « Sombre.
Pas rassurant. »
- « Paysage de lumière en un plan lumineux
Paysage noir sombre et sans profondeur »
- « Lumineux, clair, halo de lumière »
- « Très lumineuse sur la ville
mais beau malgré tout.
Vaste, infini
diversifié. »
- « Forte influence de la vallée de la
Moselle, éclairée.
Sauvage sur les côteaux boisés. »
- « Visibles en cas de pleine lune.
Invisibles par nuit noire (à Scy-
Chazelles). »
- « Trop lumineux. »
- « Sombre.
Pas rassurant. »
- « Paysage de lumière en un plan lumineux
Paysage noir sombre et sans profondeur »
- « Lumineux, clair, halo de lumière »
- « Très lumineuse sur la ville
mais beau malgré tout.
Vaste, infini
diversifié. »
- « Forte influence de la vallée de la
Moselle, éclairée.
Sauvage sur les côteaux boisés. »
- « Magnifiques. »
- « Changeants. »
- « Une grande ville vue depuis la campagne.
des points de repère : cheminée de la Maxe,
Saint-Quentin, etc. »
- « Paysages lumineux et actifs. »
- « Étoilés, encore parfois trop
lumineux, poétique. »
- « Beaucoup de lumières,
ressemble à une «fête foraine». »
- « Une pollution lumineuse
trop importante
mais qui permet d'identifier
le relief. »
- « Pénombre
Vie nocturne
Fraîcheur. »
- « Énigmatique. »
- « Silence.
Voûte. »
- « Perception différente de la nuit. »
- « Points lumineux et masse noire. »
- « Redécouverte, surtout le ciel étoilé ! »

Quel a été votre ressenti ?

«angoissant par nuit noire.»

«Un ressenti d'être privilégié si près d'une métropole et loin de toute activité humaine.»

«Entre de l'attirance et de la méfiance»

«Humilité»

«Sérénité car loin de la ville
Envie d'observer plus longtemps
Difficile de voir les étoiles»

«Eclairer «juste» permet de mieux mettre en valeur
On manque de mesure, sensation de trop d'éclairage par endroit.»

«Paisible et contrasté»

«Le calme»

«Immensité
Plénitude»

«De nuit comme de jour, je ne m'en lasse pas»

«Plutôt joli mais artificiel, on ne voit plus les étoiles.»

«Calme
Sérénité»

«Etant dans la partie, noire, calme et discret ! et reposant !»

«Impressionné»

«Apaisement
Poésie
Eblouissement»

«La nuit noire effraie car nous ne sommes plus habitués»

«Perte de repères
Isolement du noir
Ecoute du silence.»

«Manque de vue sur les étoiles,
absence de nuits noires mais sécurisant»

«Sérénité, mais aussi angoisse
EBLOUISSANT»

«Sentiment d'être en décalage par rapport à la ville»

«Beau et mystérieux
Sentiment de forte influence humaine liée à la pollution lumineuse»

«Ressenti partagé entre la frustration de ne pas voir les étoiles et le besoin de repères géographiques (l'éclairage public comme lien entre ville / rural / naturel»

«De l'A31, sur-illumination en vallée, paysages de côtes peu présents.»

Présentation d'un prototype du site du Plan Paysage

Présentation de la logique de répartition du diagnostic en deux entrées complémentaires : d'un côté le texte et les images (illustrations, photos etc.), de l'autre la cartographie interactive dont le contenu et l'échelle s'update en fonction des éléments de la partie texte.

> Un outil sur mesure, en cours de construction, développé spécifiquement par Cheval Vert (graphistes et développeurs web) pour ce Plan Paysage.

Le diagnostic complet est disponible en ligne à l'adresse : <http://paysagescotesdemoselle.com>

Il est accessible à toutes et tous. Grâce à cet outil, l'actualisation et les retouches sont facilement permises. La date fixée pour la réception des retours est le 12 mars.

N'hésitez pas à signaler toutes imprécisions, erreurs ou manquements !

DE LA SUITE DANS LES IDÉES...

Pour chaque secteur :

- Approfondir le diagnostic et les enjeux émergents.
- Continuer les récoltes d'informations auprès des communs et partenaires.
 - Déterminer des Objectifs de Qualité Paysagère.
- Récolter des références pour alimenter l'imaginaire de projet.

En attendant :

- Diagnostic complet et en ligne, accessible ici :

délai de lecture : 2 MARS*

↓

PLAN PAYSAGE COTES DE MOSELLE

<http://paysagescotesdemoselle.com>

* Sans signe de vie de votre part, le diagnostic sera accepté.

6 février 2020

UNE PLATEFORME WEB INNOVANTE !

(en construction)

Une narration cartographique interactive dédiée au plan :

- Composée d'une navigation «guidée» par un chapitrage textuel et une carte qui réagit au contenu.
- De nombreuses possibilités interactives (zoom, activation de calque, personnalisation, point remarquable)
- Une utilisation ingénieuse des données géographiques du Département qui permettra d'y intégrer des évolutions et des projections futures sous la forme de croquis, préconisations etc.

6 février 2020

Les liens existants et à maintenir entre le Plan Paysage SCoTAM et le Plan Paysage des Côtes de Moselle

Présentation de Béatrice Gilet (chargée de mission Plan Paysages du SCoTAM)

L'étude a débuté le 18 juin 2018 et ce même jour a lieu la restitution finale (présentation de la dernière phase : programme d'action).

Le Plan Paysages du SCoTAM en quelques mots :

- Une vingtaine d'ateliers de concertation rassemblant élu.e.s, élèves, étudiant.e.s, acteurs et actrices institutionnel.le.s, citoyen.ne.s, etc.
- Des enjeux centraux : anticiper ensemble et aménager avec comme enjeux transversaux l'adaptation au changement climatique en cours, la redynamisation des friches et la logique de lisibilité du territoire.
- Un diagnostic restitué en janvier 2019 avec 8 portraits de territoire, 1 livret, 7 pastilles vidéo et une carte sensible.
- Des objectifs de qualité paysagère rendus en juillet 2019 : un livret et une pastille vidéo.
- Un programme d'action rendu le 6 février 2020 avec 10 fiches actions (des actions à réaliser à court ou moyen termes).

Vers la réalisation des actions à partir juin 2020.

NB : L'étude est téléchargeable en ligne sur le site du SCoTAM ou sur demande.

Une complémentarité d'échelle est à noter entre le PP du SCoTAM (échelle macro, orientations et méthodologie) et celui de Metz Métropole (action sur le terrain, gestion et opérations) ainsi que des approches complémentaires :

PP SCoTAM vise à développer une culture des paysages à l'échelle des 225 communes
PPCM vise à intégrer le paysage comme outil de réflexion et d'aménagement.

PP SCoTAM : planification réglementaire et sensibilisation

PPCM des sites pilotes et un travail de co-construction de la part des 13 élus.

Trois enjeux cibles qui se font écho :

PP SCoTAM : redynamisation des friches, adaptation au changement et travail de lisibilité du territoire

PPCM : reconquête des friches, enjeu des paysages nocturnes et travail de l'image de la métropole.

PP SCoTAM : large public d'élu.e.s et de scolaires (projet PEPs)

PPMM : les 13 communes et leurs élu.e.s.

PP SCoTAM : développement d'un outil numérique (les pastilles animées réalisées par Monono, disponibles en ligne sur le site du Scotam)

PPCM réalisation d'une plateforme numérique.

La formulation de mots clés-tuteurs :

PP SCoTAM : arbre / eau / pierre

PPCM : perceptions / milieux / mobilité et nuit.

Plan Paysages SCoTAM

Depuis le 18 juin 2018

LA CONCERTATION

- 20 ateliers combinant travaux en salle et en extérieur
- De nombreux participants : élus, élèves, étudiants, professionnels, institutionnels, citoyens
- 4 lignes directrices partagées :
 - ✓ Anticiper ensemble
 - ✓ Aménager avec les changements climatiques
 - ✓ Redynamiser les friches
 - ✓ Accentuer la lisibilité du territoire











CALENDRIER

mars 2020

Élections municipales

- Passage de relais auprès des nouveaux élus et équipes municipales.

28 avril 2020

Restitution publique

- En soirée
(horaires et lieu à déterminer)

courant mai 2020

Portée à connaissance

- Accompagnement par Metz Métropole des élus du GPP pour présenter la démarche en Conseil municipal

5 mai 2020

Réunion 3 Groupe Plan Paysage

- Journée
- Séance de travail sur les Objectifs de Qualité Paysagère

9 juin 2020

Réunion 4 Groupe Plan Paysage

- 1/2 journée
- Séance de travail sur les Objectifs de Qualité Paysagère

2 juillet 2020

Comité de Pilotage n°2

- Présentation des Objectifs de Qualité Paysagère pour validation